

SOGECCLAIR
Société anonyme au capital de 2 900 000 Euros
Siège social : 7 avenue Albert Durand – 31700 BLAGNAC (France)
335 218 269 R.C.S. TOULOUSE

DESCRIPTIF DU PROGRAMME DE RACHAT D'ACTIONS

1) Bilan du précédent programme

Déclaration des opérations réalisées sur actions propres du 10 juin 2005 au 4 mai 2006 :

Pourcentage de capital autodétenu de manière directe et indirecte	0,57% (*)
Nombre d'actions annulées au cours des 24 derniers mois	Néant
Nombre de titres détenus en portefeuille	4.160 (*)
Valeur comptable du portefeuille au 4 mai 2006	220 480 euros
Valeur de marché du portefeuille au 4 mai 2006	208 000 euros

(*) Il est précisé que la société détient en dehors de son programme de rachat d'actions 43.097 actions propres résultant de la fusion LPPI

	Flux bruts cumulés (contrat de liquidité)		Positions ouvertes au jour du descriptif du programme**			
	Achats	Ventes	Positions ouvertes à l'achat		Positions ouvertes à la vente	
Nombre de titres	17 354	16 496	<i>Options d'achat achetées</i>	<i>Achats à terme</i>	<i>Options d'achat vendues</i>	<i>Ventes à terme</i>
Echéance maximale moyenne	-	-	-	-	-	-
Cours moyen de transaction	39,09	37,17	-	-	-	-
Prix d'exercice moyen	-	-	-	-	-	-
Montants	678 435	629 684	-	-	-	-

2) Répartition par objectifs des titres détenus dans le cadre du programme de rachat d'actions au jour de la publication du présent descriptif :

Nombre de titres détenus de manière directe et indirecte : 4.160 représentant 0,57% du capital de la société.

Nombre de titres détenus répartis par objectifs :

- Animation du cours par l'intermédiaire d'un contrat de liquidité AFEI : 4160
- Opérations de croissance externe : 0
- Couverture d'options d'achat d'actions ou autre système d'actionnariat des salariés : 0
- Couverture de valeurs mobilières donnant droit à l'attribution d'actions : 0
- Annulation : 0

3) Nouveau programme de rachat d'actions

- **Autorisation du programme** : Assemblée générale du 17 mai 2006
- **Titres concernés** : actions ordinaires
- **Part maximale du capital dont le rachat est autorisé** : 2 % soit 14 500 actions. Compte tenu du nombre d'actions déjà détenues s'élevant à 4.160 (soit 0,57% du capital), le nombre maximum d'actions pouvant être achetées sera de 10.340 actions (soit 1,43 % du capital) sauf à céder les titres déjà détenus.
- **Prix maximum d'achat** : 70 euros
- **Montant maximal de l'opération** : 1.015.000 euros.
- **Objectifs par ordre de priorité décroissant** :
 - Assurer l'animation du marché secondaire ou la liquidité de l'action SOGECLAIR par l'intermédiaire d'un prestataire de service d'investissement au travers d'un contrat de liquidité conforme à la charte de déontologie de l'AFEI admise par l'AMF,
 - Conserver les actions achetées et les remettre ultérieurement à l'échange ou en paiement dans le cadre d'opérations éventuelles de croissance externe, étant précisé que les actions acquises à cet effet ne peuvent excéder 5 % du capital de la société,
 - Assurer la couverture de valeurs mobilières donnant droit à l'attribution d'actions de la société dans le cadre de la réglementation en vigueur,
 - Assurer la couverture de plans d'options d'achat d'actions et autres formes d'allocation d'actions à des salariés et/ou des mandataires sociaux du groupe dans les conditions et selon les modalités prévues par la loi, notamment au titre de la participation aux résultats de l'entreprise, au titre d'un plan d'épargne d'entreprise ou par attribution gratuite d'actions.
- **Durée de programme** : 18 mois à compter de l'assemblée générale du 17 mai 2006 soit jusqu'au 16 novembre 2007.

La présente publication est disponible au siège social ainsi qu'auprès de CM – CIC Securities assurant le service titres de notre société, pour toute personne en faisant la demande.

Pour toute information :

Alain COUPIER

Directeur Stratégie et Finances

Tél. 33 (0)5.61.71.71.17

Email : alain.coupier@sogclair.fr

www.sogclair.fr